

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-019 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
- VU le Décret N° 2007-540 du 02 Novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 2004-326 du 07 Juin 2004 portant nomination de Monsieur Salomon D.E. BIOKOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU le Décret N° 2005-473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON-GUEZO en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU l'Extrait du Relevé N° 23 des décisions prises par le Conseil des Ministres en sa séance du Mardi 24 Juin 2008 ;
- VU les Lettres N° 08-315/EMG/DSRI/BRI/SA du 22 Juilllet 2008 et N° 08-/322/EMG/DSRI/BRI/SA du 23 Juilllet 2008 adressées au Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommés à titre exceptionnel, militaire et étranger dans l'Ordre du Mérite Social au grade de chevalier pour prendre rang à compter de la date de leur réception, les coopérants militaires Français dont les noms suivent :

- Adjudant-Chef Philippe HARFAUX
- Adjudant Philippe MERIC
- Adjudant Jean François DEVAUX

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 29 août 2008

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

Dr Boni YAYI

Pour le Grand Chancelier de l'Ordre
 National du Bénin p.i. et p.o.
 Le Vice Grand Chancelier

Romain VILON GUEZO

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTRES
 26 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 12 – DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-
 DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSE 03.